

Éditorial

Renforcer le rôle des femmes : Obstacles et opportunités dans les milieux ruraux et agricoles

Un potentiel sous-estimé

Les femmes dans les zones rurales et agricoles jouent un rôle clef dans le développement des territoires. De par leur rôle dans l'économie agricole ou dans la pêche, les femmes sont au cœur de la résilience des sociétés les plus vulnérables. Elles constituent un élément de réponse, encore sous-estimé, aux défis méditerranéens en matière d'alimentation, de préservation des écosystèmes, de pérennisation des pêches, de gestion responsable des ressources naturelles, d'adaptation aux changements climatiques et aux crises migratoires dont l'exode rural est une manifestation. Elles représentent 43% de la main d'œuvre agricole mondiale, pourcentage qui atteint 70% dans certains pays. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, le nombre de femmes constituant la main-d'œuvre agricole est passé de 34 % en 1995 à près de 45 % en 2011. En Europe, ce nombre est de 42% en 2017.

Parallèlement, le nombre de femmes rurales qui dirigent leur propre entreprise est croissant, bien que leur potentiel entrepreneurial reste méconnu et insuffisamment exploité.

Cette importance stratégique des femmes dans les communautés et territoires ruraux est inscrite dans les Objectifs de Développement Durable et a été le thème prioritaire cette année de la 62^{ème} session de la CEDAW (mars 2018), qui a rappelé que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles rurales sont des conditions essentielles pour parvenir au développement durable et promouvoir des sociétés pacifiques, justes et ouvertes.

Un rapport publié par la Banque mondiale en 2018 estime que si les femmes disposaient des mêmes revenus que les hommes, la richesse mondiale augmenterait de 23 620 dollars par habitant. Ceci représenterait en moyenne, dans les 141 pays étudiés, un montant de 160 milliards de dollars. Ce manque à gagner en terme de croissance économique, est une aberration, en particulier dans les zones rurales et agricoles qui sont celles

qui bénéficient le moins des retombées positives de la mondialisation.

Des discriminations toujours à l'œuvre

Pourtant, sur le 1,6 milliard de personnes vivant dans la pauvreté dans le monde, près de 80 % des personnes extrêmement pauvres vivent dans des zones rurales. Et depuis plusieurs décennies, cette pauvreté se féminise et constitue un obstacle à l'autonomisation des femmes.

Aujourd'hui, dans de nombreux pays, les discriminations et la marginalisation que subissent les femmes rurales restent importantes en raison de normes sociales et de certains aspects du droit coutumier. Elles continuent d'avoir un accès limité à la terre, à l'eau et à l'assainissement, aux services financiers, au crédit, aux services de vulgarisation et aux intrants agricoles, au travail décent, aux protections sociales, aux services de santé, à une éducation de qualité, à la formation, aux infrastructures et aux technologies. Cause et conséquence, une sous-représentation des femmes dans les organisations et institutions est plus importante en zones rurales, réduisant ainsi leur participation aux processus décisionnels, aux projets dans les territoires et aux politiques publiques.

Ce sont autant de filles et de femmes dont on gâche le potentiel pourtant essentiel à la réalisation des objectifs économiques, sociopolitiques et environnementaux que nous nous fixons dans l'espace méditerranéen.

La capacité des pays à aider les agricultrices, notamment les petites exploitantes, la pêche artisanale, l'horticulture ou l'élevage gérés par des femmes, doit être renforcée, notamment en dispensant un enseignement et une formation de qualité, en améliorant l'accès des femmes rurales aux services de vulgarisation, aux services financiers, aux intrants agricoles, au foncier, à l'irrigation, aux technologies dont les TIC, et aux transports sûrs et abordables. Des objectifs qui ne peuvent être atteints sans une véritable

coopération régionale impliquant la participation des organisations de la société civile, des syndicats, des entreprises et des coopératives ainsi que des milieux académiques et de la recherche.

Le CIHEAM, acteur méditerranéen de la coopération agricole, du développement rural, de la formation et de la recherche depuis 1962, est engagé depuis plusieurs années dans l'accompagnement et l'inclusion des communautés de petits agriculteurs et pêcheurs, dont des femmes. Le Plan d'Action pour la Méditerranée du CIHEAM (PACMED 2025) prévoit au travers des activités de formation, de recherche, d'assistance technique et de dialogue politique, le soutien aux initiatives en faveur des femmes rurales et/ou menées par elles. Particulièrement engagé dans la lutte contre le gaspillage des savoirs et des potentiels, le CIHEAM accorde de plus en plus de place au développement des compétences et à l'autonomisation des femmes. Il soutient la participation des femmes et des étudiantes dans les filières scientifiques et les réseaux de recherche, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la gestion des ressources naturelles, de l'énergie, du développement rural et côtier, de l'adaptation aux changements climatiques, de la santé animale ou des marchés agricoles : des thèmes liés aux grands enjeux méditerranéens.

L'accent mis sur l'autonomisation des femmes, en tant que principale contribution pour surmonter les défis pressants auxquels la région méditerranéenne est confrontée, est au cœur de la stratégie de l'Union pour la Méditerranée (UpM). Cette stratégie a été progressivement élaborée et structurée au cours des dernières années en étroite coordination avec les États membres de l'UpM et avec la participation des principales parties prenantes opérant dans la région, notamment les autorités locales, les organisations internationales, les bailleurs, la société civile et le secteur privé. Ainsi, dans la dernière Déclaration ministérielle de l'UpM sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, adoptée le 27 novembre 2017 au Caire, les ministres ont convenu qu'il était urgent de prendre les mesures et politiques nécessaires pour assurer la pleine participation des femmes dans les domaines politiques, économiques et sociaux. Les femmes et les filles rurales constituent l'une des principales priorités de cet engagement.

A l'échelle de la Méditerranée, l'UpM et le CIHEAM travaillent à mieux faire entendre la voix des femmes et des jeunes filles et à renforcer leur pouvoir, leur participation et leur leadership, y compris dans les zones rurales.

La Watch Letter n°40 s'inscrit dans cet objectif. Cette publication commune vise à mettre en perspective différentes situations en Méditerranée en analysant les défis et opportunités liés au renforcement du rôle des femmes rurales dans les domaines économique, social, juridique et politique. Les articles de cette publication ont une portée nationale ou régionale, thématique (climat, migration, éducation, emploi, accès aux services et ressources...) ou sectorielle (agriculture, pêche, élevage, artisanat, entrepreneuriat, politique, ...). Ils nous permettent de mieux comprendre les logiques à l'œuvre de la discrimination, d'identifier des leviers de changement et de partager les bonnes pratiques. Un exercice salutaire à reconduire dans un contexte où la collecte, l'analyse et la diffusion de données sectorielles et territoriales genrées restent très insuffisantes.